

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Marie-Hélène Méthé

Adresse : 4200, rue Adam, Montréal

Courriel : mariehelene.methe@chantier.qc.ca

Nom de l'organisation : Chantier de l'économie sociale

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Bien que nous soyons d'accords avec les défis à relever - identifiés dans le texte comme étant des facteurs de fonds -, il nous apparaît important d'ajouter à ces facteurs de fonds, les crises économiques à répétition, induites par le modèle économique dominant, qui nuisent grandement aux développement des communautés.

Exemple : Selon le rapport 2010 du Comité consultatif de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, malgré une diminution globale encourageante du nombre de personnes sous les seuils de faible revenu entre 2000 et 2007, le comité observe, que depuis quarante ans, les récessions ont été suivies d'une montée des indices de la pauvreté. Déjà, en juin 2009, on constatait une hausse de 1,1% du nombre de prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours par rapport à juin 2008. Le comité rappelle que le taux de faible revenu a atteint des sommets de 18,8% au Québec en 1984, après la récession des années 80 et de 22,9% en 1997, à la suite de celle des années 90.

Selon le CLÉ - reseauacle.org - : *Il est plus clair que jamais que la croissance économique pensée isolément des autres dimensions de la vie en société n'équivaut pas à du « développement » mais conduit plutôt à la catastrophe. Le développement véritable implique une amélioration du mieux être et une prise en compte de l'ensemble des conditions de la vie humaine en société qui ne peuvent pas simplement être jugées en fonction de la croissance du PIB.*

Il n'y a pas qu'une logique économique, il y en a plusieurs ! Celle qui domine actuellement néglige selon nous de nombreux facteurs essentiels au bien-être de la société.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : L'essor de l'entrepreneuriat collectif au cours des derniers douze ans témoigne de l'ampleur de la mobilisation locale; l'économie sociale fait maintenant partie de la réalité quotidienne des Québécois et des Québécoises dans toutes les communautés du Québec. Présentes dans une grande diversité de secteurs, les entreprises collectives offrent des produits et des services répondant à un ensemble de besoins dans nos communautés. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes y travaillent et des milliers d'autres s'y impliquent bénévolement.

Dans un monde en crise financière, alimentaire et climatique qui accentue l'exclusion de millions de personnes du marché du travail à travers le monde, l'économie sociale devient plus que jamais une alternative pour un développement durable. Issue du leadership d'entrepreneurs collectifs bien implantés dans leur communauté, elle a gagné ses lettres de noblesse au cours des dernières années et est reconnue dans de nombreux pays et auprès d'organisations internationales comme une voie innovante porteuse d'avenir.

Depuis plus de douze ans, le modèle de l'économie sociale québécois est devenu un exemple pour de très nombreux acteurs et observateurs à travers le monde et contribue ainsi activement au rayonnement du Québec à l'étranger. Ce modèle, s'appuyant à la fois sur une société civile organisée, un État partenaire et un système d'innovation comprenant des outils financiers, de recherche, de formation, de concertation et de représentation, fait l'envie de beaucoup d'acteurs publics et non gouvernementaux. Des chercheurs de tous les continents se penchent sur le modèle québécois et des organisations internationales, notamment l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), ont entrepris des échanges et des collaborations avec le Chantier de l'économie sociale et ses partenaires.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Le développement des territoires doit nécessairement s'appuyer sur la pleine collaboration des Premières Nations et des Inuits dans la mise en œuvre du plan. Il n'est pas du ressort du Chantier d'intervenir dans cette discussion, mais nous tenons à souligner notre préoccupation à cet égard.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que, parmi les perspectives de développement territorial s'appuyant sur l'économie sociale, le développement d'entreprises d'économie sociale par les autochtones semble particulièrement porteur. Un partenariat a d'ailleurs été établi entre le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et le Chantier de l'économie sociale.

Les personnes issues de l'immigration peuvent contribuer au développement des territoires non seulement par la force de main-d'œuvre qu'elles représentent, mais aussi par l'enrichissement du savoir collectif qu'elles engendrent par la diversification des cultures, des expériences et des connaissances.

Toutefois, l'intégration des personnes issues de l'immigration dans les territoires hors des grands centres urbains est un défi que l'on doit pouvoir relever collectivement en développant une approche intégrée de l'accueil et de l'intégration à l'emploi. À ce titre, les entreprises d'économie sociale peuvent contribuer largement à une réflexion régionale de l'intégration des personnes issues de l'immigration. Elles offrent non seulement des réponses aux besoins des populations (habitation, centres de la petite enfance, magasins de solidarité, etc.) mais elles sont potentiellement des lieux d'emplois ou de tremplin à l'emploi. C'est pourquoi, les acteurs de l'économie sociale doivent être parties prenantes des stratégies régionales d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration et faire partie non seulement de la réflexion mais aussi de la solution.

Un des enjeux importants pour le développement des territoires est celui de l'arrimage entre les approches sectorielles et territoriales. Chaque collectivité doit avoir le droit à sa différence, notamment dans le déploiement des ressources et des outils, notamment en faveur de l'économie sociale, et les initiatives sectorielles visant à répondre aux besoins de l'ensemble de la société québécoise doivent être enracinées dans les milieux pour pouvoir réussir. Les services aux aînés, les

services de garde, le logement communautaire, l'intégration des personnes exclues du marché du travail, la protection de l'environnement et les médias communautaires, ne seraient pas viables s'ils n'étaient pas nés de la volonté et des besoins des milieux dans lesquels ils se sont implantés.

Cependant, la nature même du développement, qu'il soit en aide domestique, en habitation communautaire ou autre, est très différente; les modes de financement et les conditions de viabilité diffèrent d'un secteur à l'autre et doivent être considérés dans les stratégies de développement local et régional. Dans plusieurs de ces secteurs, l'importance stratégique pour la réalisation de certaines missions fondamentales de l'État et la taille des investissements requis font en sorte que les politiques sectorielles sont essentielles. C'est donc la façon de déployer ces politiques sur le territoire et l'ouverture aux spécificités locales et régionales qui font en sorte que les entreprises collectives gagnent ou perdent. Les politiques sectorielles doivent être adaptées pour que les entreprises réussissent à s'implanter avec succès, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Au cours des douze dernières années, les acteurs régionaux et locaux de l'économie sociale ont largement reconnu l'importance des initiatives sectorielles et plusieurs entreprises sectorielles ont aussi bénéficié du soutien d'organisations locales et régionales. Par ailleurs, certains secteurs ont eu de la difficulté à se faire reconnaître comme entreprise d'économie sociale et ont été exclus des possibilités de soutien; c'est le cas, entre autres, des entreprises en tourisme social. Cependant, d'autres secteurs ont émergé et ont rapidement dépassé la capacité des acteurs locaux à les soutenir sans outils sectoriels. Ce problème est particulièrement évident dans le domaine de la culture; un fort pourcentage des fonds de démarrage dans les CLD a été investi dans les entreprises culturelles. Ces projets sont souvent liés à des stratégies récréotouristiques visant notamment l'amélioration de la qualité de vie et, ce faisant, le maintien des communautés dans leur milieu. Aucun outil sectoriel n'a été mis à leur disposition, même s'il est largement reconnu que les grands projets culturels en milieu urbain ne peuvent survivre sans un soutien de l'État. Cet exemple illustre bien la nécessité d'un arrimage entre les approches territoriales et sectorielles.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Le développement des territoires est en premier lieu l'affaire des gens qui habitent ces territoires. Nous considérons que les premiers intéressés, les citoyens, les organisations, les entreprises et les élus, doivent être au centre des processus et des stratégies de développement des territoires. Ces acteurs doivent avoir la capacité d'agir; ainsi les institutions locales et régionales doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour prendre en main leur propre développement. Ces institutions doivent être inclusives et permettre à un ensemble d'acteurs de la société civile d'y participer. Cette participation doit largement dépasser la simple consultation; ainsi nous croyons nécessaire de revoir la composition des structures locales et régionales afin d'inclure un ensemble d'acteurs dans les instances décisionnelles.

La meilleure façon de préserver l'activité économique sur les territoires est d'assurer que les entreprises qui naissent et se développent soient enracinées d'une manière durable dans leur collectivité. Ceci passe nécessairement par le renforcement des entreprises locales, particulièrement par le soutien à l'entreprise collective qui, par définition, appartient aux populations locales.

Rappelons que les entreprises d'économie sociale sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins sociaux en émergence et y répondre de façon concertée puisqu'il s'agit de projets collectifs. Elles naissent des besoins exprimés par les collectivités et, puisqu'elles reposent sur un fonctionnement démocratique, stimulent l'implication des citoyens.

En développant des entreprises d'économie sociale, les populations se mobilisent pour garder leurs milieux actifs et attractifs, ce qui prend une importance indéniable dans une perspective de développement du territoire. Ces populations se dotent de services ou reprennent en main collectivement des commerces menacés de fermeture. Elles souhaitent vivre dans des milieux dynamiques et participer à la mise en œuvre de ce dynamisme.

Les entreprises d'économie sociale sont présentes et contribuent au développement d'une multitude de secteurs : loisirs et tourisme, foresterie et agroalimentaire, environnement, immobilier collectif, petite enfance, transport collectif, services de proximité, etc.

Les outils de développement local sont encore très orientés vers le soutien à l'entreprise traditionnelle. Pourtant, la vitalité d'un milieu, incluant sa vitalité économique, dépend d'un ensemble de facteurs liés à la qualité de vie, notamment l'accès à des services de proximité, un environnement sain et une vie culturelle dynamique. Ainsi, il est essentiel de diversifier les outils de développement dont disposent les collectivités, notamment en ce qui a trait à la culture et particulièrement l'action citoyenne dans ce domaine. On doit également assurer que les ressources en faveur de l'économie sociale soient disponibles dans tous les territoires.

Le développement dynamique d'un territoire ne peut pas se faire sans la participation active d'un ensemble d'acteurs de la société civile. Les pouvoirs publics ne peuvent réussir seuls à insuffler et maintenir une vitalité sur un territoire. Mais l'implication de la société civile ne peut se limiter qu'aux seuls processus électoraux et consultatifs. Il faut rétablir, là où ils sont manquants, des lieux de concertation par lesquels l'ensemble des acteurs de la société civile ont un droit de parole afin que les consensus puissent se réaliser à partir d'un partage du leadership entre élus et société civile.

Les territoires dynamiques doivent nécessairement s'appuyer sur une diversité de formes d'organisation de l'activité économique, sociale et culturelle. Trop souvent, les politiques gouvernementales reconnaissent seulement deux choix – celui des services publics et celui du secteur privé à but lucratif – laissant aux entreprises et aux organisations d'économie sociale les secteurs non rentables, trop complexes ou trop lourds pour la prise en charge par les services publics ou le secteur privé. Pourtant, les organisations collectives sont souvent les mieux positionnées pour répondre aux besoins des territoires en maximisant les retombées pour l'ensemble des collectivités. Afin de mettre fin à cette hiérarchisation, il faut assurer que les outils dont disposent les collectivités ne posent aucune barrière pour les entreprises d'économie sociale et que le choix de la forme d'entreprise (publique, privée, collective) puisse se faire sur la base des avantages respectifs

La rapidité avec laquelle le monde évolue, autant aux plans économique, social qu'environnemental et culturel, exige une capacité d'adaptation et d'innovation constante. L'innovation ne peut se limiter qu'à la sphère technologique, elle doit nécessairement passer par l'innovation sociale, c'est-à-dire une transformation de nos façons de faire, des formes d'organisation du travail et de la société et par de nouveaux rapports entre l'État, le marché et société civile. Pour réaliser ces transformations et instaurer ces nouveaux rapports, il faut mettre en place un environnement favorable à l'innovation : l'accès à des ressources pour la formation continue, la recherche et le développement, un capital adapté à ces formes d'innovation et des lieux de concertation et de gouvernance ouverts à l'innovation. Le modèle des laboratoires ruraux est inspirant à cet égard.

Le développement d'un territoire s'appuie notamment sur un sentiment d'appartenance et des liens sociaux forts. L'accès à l'information locale est un élément fondamental de ces dynamiques. Depuis quelques décennies, la concentration de la presse a eu comme conséquence la réduction des couvertures locale et régionale dans les grands médias. Les médias communautaires (radios, télévision, journaux) sont aujourd'hui presque les seuls garants de l'information locale dans plusieurs communautés et de la culture émergente en milieux urbains. Ils sont toujours aussi actifs et dynamiques.

Et un plan d'action en faveur du développement des territoires doit prendre en considération l'importance de la culture sous toutes ses formes (pratiques, amateurs, professionnelles, patrimoniales, etc.) et non seulement par la recherche de l'excellence.

Nous avons choisi d'utiliser l'expression *développement des territoires* plutôt que *occupation des territoires*. Nous croyons que la terminologie *occupation* fait référence à des concepts qui heurtent, non sans raison, la sensibilité des Premières Nations. Par respect pour nos partenaires des Premières Nations.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Essentiellement, nous considérons que le rôle du Chantier et de ses partenaires nationaux, régionaux et locaux est de contribuer à la création de conditions favorables à l'émergence et au développement des entreprises collectives sur tout le territoire québécois. Concrètement, ses actions de traduisent de la façon suivante :

⇒ Promouvoir et faire connaître la contribution de l'économie sociale au développement des territoires. Proposer des stratégies, des politiques ou des mesures nationales (génériques, sectorielles, etc.) Assurer la concertation des acteurs afin de favoriser le développement de l'économie sociale sur tout le territoire québécois. Assurer une circulation d'information et des collaborations interrégionales afin d'essaimer les meilleures pratiques. Participer aux instances partenariales sur le plan national. Identifier et mettre en place des outils financiers, de commercialisation, de recherche et de développement pour l'ensemble du territoire.

À l'occasion du Sommet de l'économie sociale et solidaire tenu en 2006, les 700 délégués, provenant de toutes les régions du Québec et d'ailleurs dans le monde, ont adopté une déclaration commune qui décrit bien la vision du développement portée par les acteurs de l'économie sociale :

« L'emploi et la création de la richesse sont des préoccupations importantes pour le développement du Québec, rappelons-nous que ce sont les êtres humains qui produisent et consomment les biens et les services, ce sont donc les individus qui doivent être au cœur des processus et des finalités de l'activité économique.

Fort de nos succès, il nous apparaît clair que notre société doit revoir collectivement les modes de partages, les façons de produire et de consommer. Il nous faut également prendre en considération l'insertion de l'économie québécoise dans l'économie mondiale, et cela en poursuivant les objectifs d'équité et de justice à tous les niveaux. »

Cette vision se traduit nécessairement par une remise en question de certaines approches traditionnelles, notamment en ce qui concerne le développement des territoires.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).